



Table de concertation
des groupes de femmes
de la Montérégie

LES FEMMES SONT POLITIQUE.



1.

RECONNAÎTRE,

prendre en considération et soutenir l'**expertise des groupes de femmes travaillant sur le terrain**, notamment en mettant en place des mécanismes de consultation en ce qui a trait aux dossiers relevant de la condition féminine ainsi qu'en **leur accordant un financement** leur permettant de remplir leur mission adéquatement;

2.

APPLIQUER ET INTEGRER

l'analyse féministe **intersectionnelle et différenciée selon les sexes (ADS+)** de manière transversale, tant au niveau du portrait, du plan d'action, de la mise en œuvre que de l'évaluation des projets et des programmes;

3.

METTRE EN PLACE

un **ministère de la Condition féminine provincial** remplaçant l'actuel Secrétariat à la condition féminine;

5.

HAUSSER



le **salair minimum à 15\$/heure**

(avec indexation annuelle au coût de la vie) afin qu'une personne seule travaillant 35 heures par semaine sorte de la pauvreté;

6.

AMÉLIORER

l'accès à des **logements sociaux, permanents, abordables, salubres et sécuritaires**, surtout des logements avec soutien communautaire répondant aux normes d'accessibilité universelle, notamment en investissant dans la construction de **50 000 nouveaux logements sociaux**;



4.

ÉLIMINER

les catégories à l'aide sociale **en haussant toutes les prestations** au niveau de la mesure du panier à la consommation (MPC);

7.

ADOPTER

une **loi-cadre** au sujet de la **conciliation famille-études-emploi** prenant en compte les réalités des femmes aux emplois et aux horaires atypiques;

8.

ADOPTER

une loi sur la **parité** obligeant chaque parti politique à **présenter au moins 40% de femmes** lors d'une élection;



9.

ACCROÎTRE



les **ressources d'hébergement** de 2^e étape en Montérégie;

11.

AMÉLIORER

les **conditions de vie des familles** en mettant en place une série de mesures sociales:

OFFRIR du **répit aux parents** ayant des enfants en situation de handicap ou aux besoins particuliers,

CONSOLIDER un **réseau public de service de garde à contribution réduite** et mieux répondre aux besoins de garde atypique,

SOUTENIR les proches aidantes en intensifiant les investissements dans les **services publics de soutien à domicile**,

EXEMPTER totalement les **pensions alimentaires pour enfants** du calcul des prestations prévues pour les ménages dans toutes les lois sociales;

12.

FAIRE LA PROMOTION

de la **contribution des femmes** tant que dans la culture québécoise que dans l'histoire du Québec.

10.

ACCROÎTRE

les suivis, améliorer l'accessibilité des services ainsi que mettre en place davantage de **ressources communautaires et publiques en santé mentale** répondant réellement aux besoins exprimés par les femmes et les filles;

CONTACT

info@tcgfm.qc.ca • 450 671-5095